

ASSOCIATIONS

«Trouver une alternative aux trois tracés»

«Aménager la route nationale 10 pour prolonger l'autoroute A 12», tel est le leitmotiv des associations qui se sont regroupées dans un collectif "Pour l'aménagement de la RN 10" afin de s'opposer au prolongement de l'autoroute A 12 par un nouveau tronçon d'autoroute. L'autoroute proposée par l'Etat, quelque soit son tracé : - apporterait des nouvelles nuisances inacceptables (coupures urbaines et rurales, bois de Trappes sacrifié, consommation de terres agricoles, paysages défigurés...) - Favoriserait de façon importante l'augmentation du trafic voitures et poids lourds (+ 50% à l'horizon 2015, liaison A 10-A 11 vers A 86), Maintiendrait les problèmes actuels de la RN 10 (embouteillages, pollution, accidents...). - Se ferait au détriment de l'amélioration des déplacements locaux (accessibilité aux gares ferroviaires et routières, créations de liaisons piétonnes et cyclables...).

Le collectif demande que l'aménagement de la RN 10 fasse enfin l'objet d'une étude cohérente et conforme à la Charte de l'environnement, au Plan de déplacement urbain (PDU) et à la stratégie de la Datar.

Dans ce but, le collectif travaille à une proposition concrète d'aménagement de la RN 10, alternative aux trois projets d'autoroute proposés par l'Etat.

Le collectif est déterminé à exiger que son projet soit présenté et examiné dans le débat public annoncé pour 2005.

La proposition du collectif d'aménagement de la RN 10 sera présentée fin septembre.

LE MESNIL *Autoroute A 12, en attendant la visite du ministre*

«Notre Vallée est menacée par les tracés»

Plus de huit cents personnes du Mesnil et des environs sont venues rejeter des tracés qui menacent l'avenir du Parc naturel régional. Les élus proposent une alternative : un tracé le long de la voie ferrée aménagée. Explications.

«J'É M'ENGAGE à protéger la Vallée, mais nous devons malheureusement répondre à la question que le ministre nous pose, au risque qu'il prenne sa décision lui-même», c'est ainsi que le député Valérie Pécresse a résumé le dilemme auquel sont confrontés les élus. Le public, venu en très grand nombre, a demandé, le plus souvent, de refuser directement le prolongement de l'autoroute A 12. «Revenons à l'aménagement de la RN 10, à un contournement de Paris, sinon cet axe va accompagner le trafic trans-européen des poids lourds», ont alerté les habitants. Cependant, Yves Vandewalle, président du Parc naturel a suggéré «de prendre la moins mauvaise des solutions», selon l'Élu.

«ASSUMER SA PART DU FARDEAU»

«Nous nous opposons formellement au tracé 3 C par le Vallon du Pommereit. Il induirait une nouvelle logique d'urbanisation qui ferait entrer Le Mesnil Saint-Denis et Lévis Saint-Nam dans l'orbite de la Ville nouvelle. Nous nous opposons au tracé 2 D par le Mesnil qui passe au milieu d'une zone d'habitation, longe les écoles, le collège et le centre commerciaux, a-t-il expliqué à nouveau. Aussi propose-t-il de «faire une proposition pour trouver un compromis : le 2 A qui passe par la Verrière...» «Oui si... le tracé en souterrain est repoussé au nord des voies ferrées pour l'éloigner des habitations», a expliqué Yves Vandewalle, soutenu par les maires du Parc,



«Les électeurs ne souhaitent pas voir cette folie !», un habitant dans la salle.

«Nous n'opposons pas la ville à la campagne, les tracés dits ruraux passent aussi par les villes, à Montigny sur 2,5 km, devant plusieurs quartiers du Mesnil. Et en poids de population, la commune du Mesnil est aussi peuplée que celle de La Verrière... Je pense que

chacun doit assumer sa part du fardeau», a déclaré le président du Parc. «Nous pourrions nous battre sur deux terrains en travaillant ensuite sur le plan global d'aménagement de l'Île-de-France», a assuré de son côté, Valérie Pécresse.

Ph. Cohen

Le 2 A aménagé proposé au ministre

Pour prolonger l'A 12 de Saint-Quentin aux Essarts, les élus proposent le tracé 2 A aménagé :

- Le tronç commun part de Montigny.
- L'échangeur près de la station d'épuration du Mesnil n'offre pas une bonne desserte du centre de St-Quentin, il doit être déplacé au niveau du pont de la Villedieu et être réalisé en souterrain pour réduire les nuisances et la circulation notamment pour le Bois de l'étang, ainsi qu'entre Maurepas et Elancourt.

ferrées, «Entre les voies ferrées et les bâtiments d'activités, il y a des parkings et de l'espace pour une tranchée de 13,50 m. Le seul problème sera l'accès à la gare de La Verrière», détaille Yves Vandewalle.

- Le tracé emprunte une sous-variante de 2 A afin de sauvegarder la Zone d'activités des Marais.
- Le tracé doit passer au plus près de la zone de protection du dépôt pétrolier de Colignières pour réduire les nuisances. Une mise en sou-

► Votre interlocuteur... ◀

Philippe Cohen, journaliste sur le canton de Chevreuse
☎ 01.30.97.72.50
p.cohen@lesnouvelles.fr